

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

DECRET D/2020/ 040 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN OFFICIER
DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;

VU La Constitution ;

VU La Loi L/94/002/CTRN du 26 Janvier 1994, modifiant et complétant l'Ordonnance n° 116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;

VU L'Ordonnance n°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;

VU Le Décret D/2018/116/PRG/SGG du 13 Juillet 2018, portant organisation de la Présidence de la République ;

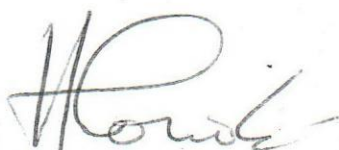
VU Le Décret D/2018/022/PRG/SGG du 11 Février 2018, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

DECRETE

ARTICLE 1^{ER}/ Le Grade d'Officier de l'Ordre National du Mérite de la République de Guinée est décerné au Colonel Major Hassane ERRADA, Chef de Détachement des forces Armées Royales en reconnaissance des services rendus dans le cadre de la Coopération Militaire entre les forces Armées Royales Marocaines et les forces Armées Guinéennes.

ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 03 FEV 2020



Professeur Alpha CONDE
Grand Maître des Ordres Nationaux de Guinée